

GUIDE PRATIQUE · ÉDITION JUILLET 2026

L'IA au cabinet : récupérez vos heures administratives

Praticiens de santé libéraux — kinésithérapeutes, infirmier·es, dentistes et toutes les autres spécialités : comment intégrer l'intelligence artificielle dans votre pratique quotidienne, sans changer de logiciel métier et sans compromis sur les données de vos patients.

Vous êtes soignant. Pas secrétaire.

Les études et les remontées de terrain convergent : un praticien libéral consacre chaque semaine l'équivalent d'une journée de travail à des tâches administratives et documentaires.

Comptes-rendus, bilans, courriers aux confrères, transmissions, devis, relances, consignes remises aux patients... Chacune de ces tâches est utile, voire obligatoire. Mais aucune ne requiert vos mains ni votre raisonnement clinique en continu : elles requièrent surtout du temps de rédaction et de mise en forme.

C'est exactement là que l'intelligence artificielle générative excelle : **transformer une pensée exprimée rapidement — souvent à l'oral — en un document structuré, complet et professionnel.**

Ce que ce guide n'est pas. Il ne vous proposera ni de remplacer votre jugement clinique, ni de confier vos décisions à une machine, ni d'installer un énième logiciel métier. L'IA dont nous parlons est un outil de rédaction et d'organisation — le clinicien, c'est vous, et cela ne change pas.

Ce que vous pouvez en attendre, concrètement

- **Un compte-rendu structuré en 2 minutes** à partir d'une dictée vocale de fin de séance.
- **Un courrier au médecin prescripteur en 1 minute**, à partir de trois phrases de contexte.
- **Des documents patients** (consignes, programmes d'exercices, explications) adaptés au niveau de langage souhaité.
- **Une gestion allégée** : trames de devis, réponses aux demandes courantes, synthèses de documents reçus.

Mis bout à bout, le gain constaté — dans notre propre pratique d'abord, puis chez les praticiens que nous accompagnons — est de l'ordre de **4 à 5 heures par semaine** après un mois de pratique régulière. Ce guide vous donne la méthode pour y parvenir — et les garde-fous pour le faire proprement.

Deux outils. Une règle. Zéro compromis.

Avant tout cas d'usage, une question doit structurer votre pratique de l'IA : **où vont les données de mes patients ?**

Les IA généralistes grand public sont remarquables pour la productivité, mais leurs serveurs sont le plus souvent situés hors de l'Union européenne. Y saisir des données de santé identifiantes est une faute — déontologique et réglementaire. La solution n'est pas de renoncer à l'IA : c'est de **séparer les usages**.

La règle SPOR

Un outil généraliste pour tout ce qui ne contient **aucune donnée patient** (courriers types, gestion, formation, organisation). Un outil souverain, hébergé en Europe, pour **tout usage clinique** impliquant des données de santé. Et jamais d'exception.

Usage	Outil généraliste (productivité)	Outil souverain européen (usage clinique)
Trames de documents, courriers types sans nom	✓ Oui	✓ Oui
Gestion du cabinet : devis, organisation, communication	✓ Oui	✓ Oui
Dictée d'une séance avec données patient	✗ Jamais	✓ Oui
Bilans, comptes-rendus, transmissions nominatives	✗ Jamais	✓ Oui

Qu'est-ce qu'une donnée patient ?

Plus de choses que vous ne le pensez : nom et prénom bien sûr, mais aussi date de naissance, adresse, numéro de sécurité sociale, et **toute combinaison d'éléments permettant de réidentifier une personne** (pathologie rare + commune de résidence + âge, par exemple). En cas de doute, appliquez la règle : outil souverain, ou reformulation totalement anonymisée.

« Et le RGPD ? » — Les 5 questions à poser à tout outil d'IA

Avant d'adopter un outil, cinq questions suffisent à faire le tri. Si un fournisseur ne peut pas y répondre clairement, passez votre chemin.

1 Où les données sont-elles hébergées ?

Union européenne ou France : cadre RGPD direct. États-Unis ou ailleurs : transferts à encadrer, complexité juridique — à réserver aux usages sans données patients.

2 Mes données servent-elles à entraîner les modèles ?

La réponse doit être *non*, contractuellement, pour tout usage professionnel. Vérifiez les conditions des offres « pro » ou « entreprise » — souvent différentes des offres gratuites.

3 Un accord de traitement des données (DPA) est-il proposé ?

C'est le document qui fait du fournisseur votre sous-traitant au sens du RGPD, avec des obligations opposables. Sans DPA, pas d'usage impliquant des données personnelles.

4 Puis-je supprimer mes données, et le prouver ?

Durées de conservation claires, suppression sur demande, export possible : trois exigences non négociables.

5 Qu'est-ce que je saisis, au juste ?

Le meilleur contrat ne protège pas d'une mauvaise habitude. La discipline de saisie — anonymiser par défaut, séparer les usages — reste votre premier garde-fou.

Et le secret professionnel ? Le RGPD ne remplace pas vos obligations déontologiques : le secret couvre tout ce dont vous avez connaissance dans l'exercice. La règle des deux outils (section 02) est précisément conçue pour que l'un ne croise jamais l'autre.

Taillé pour votre spécialité

Les principes sont communs ; les cas d'usage, eux, gagnent à être précis. Voici les trois applications les plus rentables pour trois métiers — celles par lesquelles commencer. Autre spécialité ? La logique est identique : partez de vos trois documents les plus fréquents.

Masseur-kinésithérapeute

- **Bilan-diagnostic kinésithérapique (BDK)** : dictez vos observations en fin de séance ; l'IA structure le bilan selon votre trame habituelle. Relecture, ajustement, signature : 2 minutes au lieu de 20.
- **Courrier au prescripteur** : trois phrases de contexte suffisent pour générer un courrier propre, confraternel, prêt à envoyer.
- **Programmes d'exercices personnalisés** : consignes claires, adaptées au niveau du patient, remises en main propre ou par email.

Dentiste • Orthodontiste

- **Comptes-rendus opératoires et de consultation** structurés à partir d'une dictée.
- **Courriers aux correspondants** (confrères, stomatologues, ORL) générés depuis vos notes.
- **Explications patients** : devis complexes, plans de traitement et consignes post-opératoires traduits en langage accessible.

Infirmier·e libéral·e

- **Transmissions ciblées** : dictée en fin de tournée, transmissions structurées prêtes à intégrer au dossier de soins.
- **Démarches de soins infirmiers** et synthèses pour renouvellements.
- **Organisation des tournées** et courriers administratifs (caisses, mutuelles, employeurs).

Rappel systématique : dès qu'un patient est identifiable dans la dictée ou le document, c'est l'outil souverain européen qui travaille — jamais l'outil généraliste.

Votre premier mois, semaine par semaine

L'erreur classique : vouloir tout automatiser d'un coup, se disperser, abandonner. La méthode SPOR tient en quatre semaines, une marche à la fois.

1 Semaine 1 — Mesurez avant d'outiller.

Notez pendant une semaine le temps passé sur chaque tâche administrative. Identifiez vos trois tâches les plus chronophages. C'est votre référence : sans elle, impossible de mesurer le gain.

2 Semaine 2 — Un seul cas d'usage, sans données patients.

Choisissez une tâche « sans risque » : courrier type, trame de document, texte d'information. Apprenez à formuler vos demandes, à itérer, à garder votre ton. Objectif : être à l'aise avec l'outil.

3 Semaine 3 — La dictée vocale clinique, sur l'outil souverain.

Passez au cœur du gain : dictez vos observations de fin de séance et laissez l'IA structurer le document selon votre trame. Relisez systématiquement — vous restez l'auteur et le responsable du document final.

4 Semaine 4 — Mesurez, ajustez, ancrez.

Reprenez vos chronométrages de la semaine 1. Formalisez vos règles (quels usages, quel outil, quelles limites) — surtout si vous travaillez en cabinet de groupe ou avec des remplaçants.

Les 4 erreurs qui font échouer

- **Saisir des données patients dans un outil grand public** « juste pour essayer ». C'est l'erreur irréversible — les autres se corrigent.
- **Publier sans relire.** L'IA rédige vite et bien, mais c'est votre signature en bas du document.
- **Multiplier les outils.** Deux suffisent. Chaque outil supplémentaire dilue vos habitudes et vos garanties.
- **Rester seul.** Les habitudes s'ancrent dix fois plus vite avec un cadre, des trames prêtes à l'emploi et un interlocuteur qui connaît votre métier.

Construit par un praticien. Pour des praticiens.

SPOR est une société de conseil en santé : elle accompagne les praticiens libéraux et les structures de soin dans les projets qui lient le soin, le mouvement et l'intelligence artificielle — avec l'exigence clinique d'un soignant, pas le discours d'un éditeur de logiciels.

Trente ans de pratique — au cabinet libéral (kinésithérapie du sport, méthode McKenzie, rééducation maxillo-faciale) comme en clinique chirurgicale (orthopédie, neurologie, hémodialyse, oncologie, soins palliatifs), avec la conception de parcours de soins en fil rouge — ont forgé une conviction : la rigueur documentaire n'est pas une option, et le temps patient non plus. Tout ce que nous transmettons, nous l'utilisons chaque semaine dans une pratique réelle.

Ce que SPOR accompagne

- **L'IA au cabinet libéral** : vos cas d'usage, vos trames, vos documents, le cadre des données de santé — de la sensibilisation à l'autonomie du praticien et de son équipe.
- **Les structures de soin** : projets d'établissement et de service — organisation, outillage numérique, montée en compétence des équipes soignantes.
- **Le mouvement comme soin** : des protocoles de rééducation aux projets liant exercice, suivi et technologie.

Parlons de votre projet

Un cabinet, une structure, une idée : chaque pratique est différente. Écrivez-nous en décrivant votre situation — spécialité, organisation, tâches les plus chronophages — et nous vous répondrons personnellement.

contact@spor.fr · spor.fr